



Contrat AMAP Vert de Terre



Panier OEUFS juin 2013 à octobre 2013

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/ la producteur/trice	Le/la Réfèrent(e)
Nom :	EARL R et G RUEL La Narce 38250 Corrençon 04 76 95 83 80	Pierre DUPUY 1 lotissement les Charmettes 38250 Villard de Lans 06.16.54.03.29 Pierredupuy2@gmail.com
Prénom:		
Adresse:		
Tél :		
Mél :		

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque : 15/07/13, 2^e^{me} chèque : 15/08/13, 3^e^{me} chèque : 15/09/13,

Type de panier pour la saison juin à octobre 2013

Œufs BIO Classiques	Œufs BIO Déclassés par 30
- 6 œufs : 2,50 euros	- coquille sale (S) : 7 € les 30
- 12 œufs : 4,60 euros	- petit calibre propre (P) : 7 € les 30
- 30 œufs : 10,50 euros	

Merci d'écrire dans les cases le **montant** de vos paniers en précisant si besoin le type d'œufs (S ou P notamment).

Juin 2013			Juillet			Aout		
		V28	V5	V12	V19	V26	V2	V9

Aout		Septembre			Octobre		
V16	V23	V30	V6	V13	V20	V27	V4

Octobre								
V11	V18	V25						

Montant total de la commande : €

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Réalisé en 2 exemplaires à le

Le consom'acteur

Le producteur